



CRDVA

3 structures
au service
de la vie associative



Le Centre de Ressources Dijonnais de la Vie Associative est composé de trois structures qui s'associent pour répondre aux besoins des associations du territoire, entre autre :

- **La Ligue de l'Enseignement**, qui vous informe et vous conseille sur les aspects juridiques, financiers, réglementaires...
- **Le Pôle d'Économie Solidaire**, qui vous accompagne dans l'organisation interne, le montage de projets, la recherche de financements...
- **APSA LC 21**, pour tout ce qui concerne la fonction d'employeur et la création d'emplois.

Le CRDVA s'adresse :

- ▶ **aux bénévoles et dirigeants** des associations,
- ▶ **aux salariés permanents** des associations,
- ▶ **aux personnes** souhaitant créer et développer une association.

au service
de la vie
associative
pour faciliter
tous vos
projets



Avec le soutien financier
de la Ville de Dijon





RESSOURCES

Au sein du centre de ressources situé à la Maison des Associations, la Ligue de l'Enseignement vous apporte une information généraliste sur :

La création d'associations

Le fonctionnement statutaire

Les questions juridiques liées à la vie associative

Les règles fiscales

Les financements des associations, de leurs projets

La comptabilité de base

L'information de base sur l'embauche de personnes, sur la création de postes

Une aide préliminaire à la gestion des conflits

Plus qu'une simple observatrice des évolutions de la société, la Ligue de l'Enseignement encourage toutes les initiatives individuelles et collectives qui développent l'éducation et la formation tout au long de la vie, la culture et le sport pour tous...



La Ligue de l'Enseignement vous accueille du lundi au vendredi à la Maison des Associations
2 rue des Corroyeurs - 21068 Dijon Cedex
Tél. 03 80 74 56 54
centrederessources-vieassociative@ville-dijon.fr
www.ligue21.org
Accès Tramway ligne 2 – arrêt Monge
Accès Divia liane 5, lignes 12 et 18 - arrêt Suquet
Corole – arrêt 1^{er} mai-foyer



PROJET

L'équipe du Pôle d'Économie Solidaire vous accompagne dans toutes vos démarches de création et de développement de projet associatif. Que vous ayez un projet d'association ou que vous soyez membre d'une association existante (bénévole ou salarié), nous vous accompagnons dans :

La création et le développement de l'association

La formalisation du projet associatif et du budget prévisionnel

L'étude de faisabilité et la réalisation de nouveaux projets

La recherche de financements

La mise en place d'une organisation interne efficace : gouvernance, gestion, réglementation, ressources humaines.

Depuis 15 ans, le Pôle d'Économie Solidaire participe à l'émergence et à la consolidation de projets du territoire.



12 avenue Gustave Eiffel - 21000 Dijon
Tél. 03 80 50 90 47
contact@pole-economie-solidaire21.org
www.pole-economie-solidaire21.org
Entrée rue de Larrey
Accès Divia ligne 6 – arrêt Sainte Chantal



EMPLOI

L'équipe d'APSALC est à votre disposition pour répondre à toutes les questions relatives à la création ou à la gestion de vos emplois. Que vous soyez primo-employeur ou non, APSALC 21 vous propose :

Une aide dans le recrutement et la gestion de vos salariés (mobilisation des aides à l'emploi, choix de la convention collective, simulation de salaire, profil de poste, élaboration du contrat de travail, gestion complète de la paie...)

Un accompagnement dans le maintien et la pérennisation de vos emplois

Une réponse à vos besoins à temps partiel d'emplois et une prise en charge totale de la gestion administrative de vos salariés

Un accompagnement à l'utilisation du Chèque Emploi Associatif

Expert de l'emploi associatif en Côte-d'Or depuis plus de 20 ans, APSALC 21 se mobilise pour optimiser vos recrutements et vos coûts salariaux en envisageant, si besoin, la solution du temps de travail partagé entre plusieurs structures.



Association Profession Sport Animation Loisirs Culture
15, rue des Rétisseys - 21240 Talant
Tél. 03 80 55 06 60
contact@apsalc21.org
www.apsalc21.org
Accès Divia lignes 5 ou 10 - Arrêt Rétisseys